





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-256**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc167145-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA FAMILLE

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : S.Dijon

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA FAMILLE

- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2013 et 2014 et le montant des subventions proposées en 2015. La dépense correspondante (pour les subventions de fonctionnement) d'un montant total de 3 825,00 € (**trois mille huit cent vingt-cinq euros**) ainsi que la dépense correspondante (pour la subvention exceptionnelle) d'un montant total de 850,00 € (**huit cent cinquante euros**) ont été validée le 12 mai 2015.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement et la subvention exceptionnelle pour l'année 2014, telles que présentées dans le tableau ci-après,
- **DIRE** que la somme de 850,00 € sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 63 6574 926 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la somme de 850,00 € sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 63 6748 926 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la somme de 2 975,00 € sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 025 6574 920 (**Aide sociale Secteur Femmes**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-256 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DANS LE
DOMAINE DE LA FAMILLE

-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2015

LIGNE BUDGETAIRE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 92025 6574 1670

Secteur Femmes							
TIERS	ASSOCIATIONS	2013	2014	Proposé	Attribution 2015	Convention	Buts Statutaires
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	3 500,00 €	3 500,00 €	2 975,00 €	2 975,00 €		Favoriser développer et promouvoir la création, la réalisation, la production et la diffusion de spectacle vivant, sensibilisation et formation des Femmes et des jeunes au théâtre
		3 500,00 €	3 500,00 €	2 975,00 €			

LIGNE BUDGETAIRE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 9263 6574 1775

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2013	2014	Proposé	Attribution 2015	Convention	Buts Statutaires
9225	COUPLE & FAMILLES	1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €	850,00 €		Conseil conjugal et familial, information et prévention auprès des jeunes et des familles sur la vie affective et sexuelle, soutien à la parentalité
		1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €			

LIGNE BUDGETAIRE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 9263 6748 1775

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2013	2014	Proposé	Attribution 2015	Convention	objet
9225	COUPLE & FAMILLES	1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €	850,00 €		Conférence de Boris Cyrulnik en octobre 2015
		1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €			